

Conseil communal 22.02.2010

Interpellation : La santé de nos rivières

C'est avec intérêt que j'ai lu le fascicule en couleur sur papier glacé concernant la santé de nos rivières.

Les résultats sont similaires à ceux que le service des travaux de Nyon de l'époque, avec l'aide du service cantonal des eaux, a constatés après une chasse acharnée auprès des pollueurs. Il faut admettre qu'il est difficile d'éliminer tous les pollueurs et c'est souvent dû au hasard si on en découvre un.

Il était difficile d'intervenir auprès des communes en amont mais il y a un espoir de voir cette situation s'améliorer avec la collaboration du Conseil régional maintenant que la ville de Nyon en fait partie.

Par contre, il y a sur notre commune un site pollué connu, qui pourrait avoir son influence sur la propreté des eaux du Boiron. Il s'agit de l'ancien clos d'équarrissage aux Tines.

Le 29 octobre 2001 le Conseil communal a voté un crédit de Fr. 6'370,-- pour l'évaluation de la contamination liée à la présence de l'ancienne fosse d'équarrissage.

Le 7 novembre 2005 le Conseil communal a voté un crédit de Fr. 222'000.- pour financer les travaux d'assainissement. Ce crédit a été demandé au Conseil communal car il y avait urgence et la pollution était connue.

Aujourd'hui, presque 9 ans après l'évaluation et 5 ans après l'approbation du Conseil communal de financer ces travaux d'assainissement, il n'y a encore rien de fait. La pollution continue en toute connaissance de cause. C'est inadmissible.

En conséquence, je demande que les travaux d'assainissement soient entrepris de suite et que notre Conseil soit informé sur le pourquoi du retard et sur la date du début des travaux.

Bernhard Willi

2.2.2010/bw